

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.811 - TRENTI-NEUVIÈME ANNÉE - DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Danse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 27 fr.
Et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 27 fr.
Autres départements de l'Algérie 12 fr. 36 fr.
Étranger (Union postale) 15 fr. 45 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Chronique Parisienne

De bouquets en tirelire. — Les ministres à Paris. — Question du charbon. — On repare. — Pavés et décharges. — Bavards. — Renaissances. — Fête de bru !

De Bordeaux à Paris, de Paris à Bordeaux, la queue est autour des wagons par d'alertes dames déléguées de la Croix-Rouge ; en Gascogne, elles présentent un plateau chargé de friandises : gâteaux, bonbons, fruits, sandwiches, bouquets, etc.

« Frenz, disent-elles d'un air engageant et, comme rien ne distrait mieux que de grignoler et voyager, on prend, en murmurant pour la forme. — Combien, madame ? »

« Oh ! rien du tout... c'est pour les blessés, on donne ce qu'on veut... rien même si l'on veut ! »

On y va de sa pièce blanche. — On continue la route ; autre gare, autre queue, autres provisions — selon la région — autres bouquets, autre pièce blanche, un peu plus-petit peut-être. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on arrive aux gares où la dame de la Croix-Rouge n'offre que le plateau ou la tirelire.

Les sous remplacent les pièces. — Et l'on recommence, ce qui fait, des deux points terminus aller et retour, une quarantaine d'arrêts.

Ce sont les menus détails dont s'agrémentent les voyages ; personne n'y trouve à redire, au contraire, on proteste quand telle ou telle Compagnie interdit l'accès des gares dans les gares.

Au reste, les trains de blessés sont secourus chaleureusement comme aux premiers jours ; et, il faut que nous sachions ceci : l'effort que nous faisons est signalé jusqu'aux tranchées, où l'on finit par apprendre que certains soldats ont été atteints par la maladie ou par la mitraille. Cela reconforte.

Et Paris ? — A Paris, des membres du gouvernement viennent assez régulièrement.

La ville reçoit des visites : cela fait un sujet de conversation. Les gouvernants confèrent avec M. Delanney.

Il y a divers objectifs ; on commente les mesures prises par le préfet, M. Delanney, pour le moment, veut qu'on se chauffe et qu'on fasse la cuisine.

L'expédition vers l'Ouest les péniches vides afin qu'elles rentrent aux quais parisiens remplies de charbon. C'est une grosse question : le Parisien aime à se chauffer et « saut » se chauffer ; il ne compte pas comme nous sur le fait de faire le soldat et sur les courants d'air pour rafraîchissement ! Il se cale, garnit soigneusement le poêle, qui tire bien, après quoi, il se moque du vent.

C'est pourquoi le manque de charbon sera considéré comme un désastre : on en manque en 70, les anciens le disent ; on ne veut pas en manquer en 1914, et le préfet prend ses précautions, pour les tout petits qui n'ont pu faire de provisions sérieuses.

Et puis, on repave ; cela occupe les sans-travail. Le pavé de la capitale est l'éternel problème ; il s'agit de le remettre en état. Étrange pavé ! ceux qui ne le connaissent point s'en plaignent amèrement quand ils commencent à habiter la ville ; il a la réputation d'être dur, puis, peu à peu, on s'y habitue.

On se demande pourquoi et comment il s'est usé vite, les gens, devant leur éternel problème ; il s'agit de le remettre en état. Étrange pavé ! ceux qui ne le connaissent point s'en plaignent amèrement quand ils commencent à habiter la ville ; il a la réputation d'être dur, puis, peu à peu, on s'y habitue.

Toujours est-il que le pavé s'use et qu'on repave d'un bout à l'autre de l'année. Il faudra toujours des pavés. Devant leur éternel travail, tandis qu'ils enlèvent et laissent retomber la lourde « demoiselle », qui enlève le grès dans le sol, les flâneurs regardent, attentifs et silencieux, rêveurs même.

A quel songent-ils en contemplant une opération qui les exaspate tous les jours ? Peut-être à ce que deviennent les vieux pavés aux arêtes émoussées, aux angles abîmés.

Et si l'on y a la place pour une belle dissertation philosophique ; nous vous l'épargnerons. Actuellement, ils repavent pour gagner leur vie, leur pain quotidien, et, parmi eux, on voit plus d'un individu qui le pavé jamais. Ils ne sont pas tous du métier, oh ! non ; mais, les temps sont durs. Cela nous rappelle qu'après 70, un de nos amis qui portait un des plus beaux noms de France, dut, un jour où son gousset était à plat, décharger des pommes sur le quai de la Seine.

Il en parlait et on riait volontiers. Sa descendance est à la guerre, à la meilleure place, où il y a les plus beaux coups à donner ou à recevoir.

Et si nous reparlons des fausses nouvelles ? Si quelque chose pouvait faire perdre au général commandant la ville le bon sens qu'il a, il se caractériserait, ce serait l'inconscience de langue des bavards.

Quel fléau ! Ils savent tout, ont tout vu, bécotent dans leur tête folote un roman ridicule. Ils sont de tous les rangs, de toutes les espèces ; s'ils ont entendu le canon de tel ou tel côté, ils s'écrient : « C'est du côté de Soissons ! » ils font cent pas et disent : « On se bat à Soissons ! » cent pas encore : « Soissons est aux Allemands ! » cent pas, et les Allemands marchent sur Paris.

Subtile, insaisissable, la nouvelle circule. On est sévère, paraît-il, pour ces impropres bavards ; mais il faut les atteindre, et on ne les atteint pas tous, malheureusement.

Dans les villes les plus éloignées de Paris, les fausses nouvelles circulent aussi. On y est moins sévère ; d'ailleurs, les bavards y sont plus insaisissables encore, parce que moins surveillés ; parce que aussi, surtout dans notre Midi, on est loin du danger, et que l'on croit toujours à l'exagération.

Nous sommes, et pour cause, un peu méfiant.

Les restaurants restent ouverts plus tard, les théâtres jouent en matinée ; les cinémas fonctionnent.

Il n'y a pas que les fêtes qui soupaient à des heures extraordinaires, et la fermeture des restaurants à huit heures occasionnent une gêne ; néanmoins, on s'était résigné à subir la loi.

La consigne étant levée, c'est un peu de mouvement et de lumière qui viennent égarer nos silencieux boulevards, cela apparaît comme une renaissance. Les cinémas offrent un spectacle choisi, soigneusement entremêlé de tragédie et de comédie ; il faut bien quelque détente à nos esprits sans cesse appliqués aux tableaux et aux récits de la guerre.

Seulement, ces modifications à la vie que nous menions depuis de longs jours, nous sont agréables en ce sens qu'elles ouvrent à l'espoir une large entrée.

L'heure est, d'ailleurs, émouvante : tous nous sentons que de graves événements se préparent ; tous, de tous nos vœux, nous appelons le moment où nous arriverons à la nouvelle que nous attendons, la nouvelle d'une victoire, disons le mot, d'une victoire plus décisive que les succès partiels dont les communiqués nous ont parlé avec tant de discrétion.

Et bien non, il n'y eut jamais trop de discrétion ; le général en chef s'est superbement qualifié par cette modération dont nous devons lui savoir un gré infini. Les Allemands ont clamé chez eux leurs problèmes succès ; ils les ont grossis à l'infini, faisant de la sonorité ; ce fut, de la part de leurs états-majors, le Fén de bru ! des Méditerranées qui ne tire pas à conséquence, nous le savons bien.

D'autant plus qu'après avoir fait du bruit, il faut faire du silence ; il y a un silence et silence, cela aussi nous le savons. Espérons qu'ayant été silencieux en temps utile, nous aurons un jour le droit de nous joindre à l'enthousiasme ; Fén de bru ! chacun son tour.

UNE MARSEILLAISE

La Récompense et le Devoir

Tous les Français, et leurs alliés avec eux, applaudiront de tout cœur au geste du président de la République remettant la médaille militaire au général Joffre, ainsi qu'aux paroles prononcées par M. Poincaré à cette occasion.

La médaille militaire, c'est la modeste récompense que l'on accorde aux soldats ou aux sous-officiers qui ont bravement leur devoir. Mais elle est parfois aussi la récompense suprême qui couronne la carrière d'un général déjà comblé de titres et d'honneurs. Et l'on se souvient que la France en faisait naguère hommage à l'héroïque roi Albert. Ainsi, récompensant à la fois la bravoure du combattant et le génie du chef, elle apparaît comme le symbole même de toutes les vertus militaires, comme le précieux emblème de la valeur militaire dans ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé.

C'est un noble spectacle, et tout à fait conforme à l'esprit de notre race, que celui d'un général en chef recevant des mains du premier magistrat de la République la médaille militaire du petit soldat et l'acceptant comme la plus haute distinction dont il puisse être honoré.

Le général Joffre avait gagné, et bien gagné, au cours d'une carrière militaire longue et brillante, les plus hauts grades dans la Légion d'honneur. Mais à partir d'aujourd'hui, il lui est permis de joindre à ses croix, à ses plaques et à ses grands-cordons, le simple ruban jaune et vert de la médaille militaire. Et ce nouvel honneur est pour lui comme la consécration des honneurs dont l'avait si légitimement comblé la gratitude du pays.

Rien ne saurait mieux affirmer qu'une telle manifestation la grande et reconfortante unité morale de l'armée française, de cette vaillante et infatigable armée qui, du plus humble de ses soldats jusqu'au plus glorieux de ses chefs, se montre si pénétrée de son devoir sacré : la défense de la Patrie. Ce devoir, nous savons comment elle s'en acquitte depuis le début de la guerre sous la direction supérieure du généralissime. Et nous avons l'absolue conviction qu'elle s'en acquitte magnifiquement jusqu'au bout.

Le président de la République a dit avec raison que cette armée se confondait avec la France elle-même. C'est donc la France tout entière qui décide à ne se contenter ni d'une « victoire indécise » ni d'une « paix précaire », poursuivra jusqu'au bout, « par l'invincible union de tous ses enfants et avec le persévérant concours de ses alliés », la grande œuvre de libération qu'elle s'est trouvée conduite à entreprendre. Au nom du pays tout entier, M. Poincaré a eu raison d'affirmer à nouveau, et en une circonstance si émouvante, cette virile résolution qui restera celle de la France et de ses alliés jusqu'à l'heure de la victoire finale.

CAMILLE FERDY.

LA GUERRE Les Victoires russes se confirment

150.000 ALLEMANDS SERAIENT CERNÉS

Sur notre front les combats d'artillerie continuent à notre avantage. — Nous repoussons une attaque d'infanterie au sud d'Ypres. — Nous abattons un biplan ennemi.

Bordeaux, 28 Novembre.
Un vice-consulat a été créé à Délégaatch. Le titulaire est M. Guinet, qui était vice-consul à Andrinople jusqu'au moment de l'ouverture des hostilités avec la Turquie.

Communiqué officiel

Bordeaux, 28 Novembre.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, les combats d'artillerie se sont poursuivis dans la journée du 27, sans incidents particuliers.

L'artillerie lourde allemande montre moins d'activité.

Une seule attaque d'infanterie au sud d'Ypres, que nos troupes ont repoussée.

Vers le soir, notre artillerie a abattu un biplan allemand monté par trois aviateurs. L'un a été tué, les deux autres faits prisonniers.

Dans la région d'Arras et plus au sud, aucun changement.

Journée très calme dans la région de l'Aisne.

En Champagne, notre artillerie lourde a infligé à l'artillerie ennemie des pertes assez sérieuses.

De l'Argonne aux Vosges, rien à signaler.

MARIUS RICHAUD.

Les Allemands dans la région de Bailleul

On écrit de Saint-Omer, au Temps :
Un soleil splendide éclaire la campagne ; le sol, durci par la pluie, est encombré par les débris de l'ennemi. Ceux-ci se dirigent vers le front signalé au loin par le grondement continu des canons. Muni de l'indispensable laissez-passer, le parcouru la région qui fut, au début d'octobre, envahie par les Allemands. A cette époque, les avant-gardes ennemies cherchaient à prendre possession du pays et à ouvrir la route aux forces allemandes qui remontaient vers le Nord. Mais leur avance ne put se maintenir, grâce aux efforts admirables des alliés et principalement de la cavalerie française. De nombreux combats eurent lieu. Tous furent favorables à nos armes, et les Allemands furent contraints de se replier après quelques jours seulement d'occupation.

Le général Joffre avait gagné, et bien gagné, au cours d'une carrière militaire longue et brillante, les plus hauts grades dans la Légion d'honneur. Mais à partir d'aujourd'hui, il lui est permis de joindre à ses croix, à ses plaques et à ses grands-cordons, le simple ruban jaune et vert de la médaille militaire. Et ce nouvel honneur est pour lui comme la consécration des honneurs dont l'avait si légitimement comblé la gratitude du pays.

Rien ne saurait mieux affirmer qu'une telle manifestation la grande et reconfortante unité morale de l'armée française, de cette vaillante et infatigable armée qui, du plus humble de ses soldats jusqu'au plus glorieux de ses chefs, se montre si pénétrée de son devoir sacré : la défense de la Patrie. Ce devoir, nous savons comment elle s'en acquitte depuis le début de la guerre sous la direction supérieure du généralissime. Et nous avons l'absolue conviction qu'elle s'en acquitte magnifiquement jusqu'au bout.

Le président de la République a dit avec raison que cette armée se confondait avec la France elle-même. C'est donc la France tout entière qui décide à ne se contenter ni d'une « victoire indécise » ni d'une « paix précaire », poursuivra jusqu'au bout, « par l'invincible union de tous ses enfants et avec le persévérant concours de ses alliés », la grande œuvre de libération qu'elle s'est trouvée conduite à entreprendre. Au nom du pays tout entier, M. Poincaré a eu raison d'affirmer à nouveau, et en une circonstance si émouvante, cette virile résolution qui restera celle de la France et de ses alliés jusqu'à l'heure de la victoire finale.

CAMILLE FERDY.

Le Journal fait le récit de l'attaque du village de Ramscapeille :

Aux abords du village, les Allemands, attaqués par un bataillon de chasseurs à pied et par un bataillon de tirailleurs algériens et de zouaves, furent repoussés. Ils allaient les chercher jusqu'à dans les tranchées, près desquelles ils avançaient sans bruit en rampant ; balayette en avant, ils se tenaient sur leurs pieds, et d'un coup de la brusque interruption de ces démons, s'éroulaient avant d'avoir eu le temps de se défendre.

Dans un moulin, les mitrailleuses allemandes déversaient sur nous une grêle de projectiles, les turecos qui se trouvaient sous son feu se proposèrent de les enlever. Comment parvint-ils à les enlever ? Le moulin ? Ils ne purent l'expliquer, mais ce qui est certain, c'est que les mitrailleuses ennemies les virent s'engouffrer dans l'escalier conduisant au réduit, dans lequel ils se réfugièrent. Les turecos furent sur eux avant qu'ils aient pu se défendre. Pas un Allemand n'en sortit vivant et les braves tirailleurs revinrent dans les lignes avec les mitrailleuses dont ils venaient si héroïquement de s'emparer.

L'Action Russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 28 Novembre.
Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Vistule, nos troupes venant du cours inférieur de la Bzoura sont parvenues jusqu'à Combine.

Au centre du front de bataille, nous nous sommes emparés de la ville de Brezini et des villages situés dans la vallée de la Morga, où, sur certains points, nous avons délogé les Allemands par des attaques à la baïonnette.

Notre offensive dans cette région continue.

Entre Brezini et Grovna, notre cavalerie a opéré plusieurs charges heureuses contre l'infanterie ennemie.

Pendant le recul des Allemands, nous leur avons enlevé des canons, dont certains avec leurs atelages complets. Le nombre des prisonniers qui ont été pris va être établi.

Parmi les troupes ennemies qui ont été refoulées de Rygol et de Touchine par Brezini, on a constaté la présence de la troisième division de la garde.

Dans la région de Zgerz et de Strykoff, nous avons attaqué les Allemands du côté de Lodz.

Entre Zgerz et Zduonskovolia, les troupes allemandes se maintiennent dans leurs tranchées.

En général, la situation, sur tout le front, entre la Vistule et la Vartha, est favorable à nos forces.

Sur le front Czenstokhoff-Cracovie-Tymbark, nos succès acquièrent une importance caractéristique.

Nos troupes ont fait, le 26 novembre, plus de 4.000 prisonniers.

Notre offensive a été particulièrement heureuse sur le cours inférieur de la Sreniawa, où un régiment entier du 31^e régiment de Konow s'est rendu à nos troupes.

Nous avons enlevé aussi une position autrichienne puissamment fortifiée sur la rive gauche de la Ruba, où certains de nos éléments offensifs passèrent le fleuve à gué, pendant une débâcle des glaces, les hommes ayant de l'eau jusqu'au cou, et attaquant l'ennemi. Les Autrichiens défendirent avec un acharnement désespéré Bobhnia, que nous avons enlevé de haute lutte, faisant plus de 2.000 prisonniers, et prenant une mitrailleuse et dix bouches à feu.

Sur la rive droite de la Vistule, l'ennemi dessine dans la région de Cracovie un recul désordonné. Il est énergiquement poursuivi par nos troupes, trempées par des combats offensifs presque ininterrompus depuis 45 jours, et qui, d'après les rapports des commandants d'armes, sont absolument à la hauteur de leur tâche.

Des renseignements puisés à une source digne de foi, établissent que les Autrichiens ont installé au milieu de Cracovie, sur le clocher de la cathédrale, des appareils de télégraphie sans fil et une mitrailleuse spéciale pour le tir contre les aéroplanes.

Les Russes sont maîtres des plaines de Hongrie

Pétrograde, 28 Novembre.
L'opinion publique considère les communiqués officiels comme très réservés et estime que les renseignements volentiers des nouvelles importantes, c'est dans l'espoir d'annoncer bientôt de meilleures. Il est clair que les prévisions relatives à un écrasement des troupes allemandes, la possession de Buda implique la maîtrise complète des plaines de Hongrie jusqu'à Budapest.

La faillite de la stratégie allemande en Pologne

Londres, 28 Septembre.
Le Times publie, sur les opérations en Pologne, un article dont nous extrayons les passages suivants :

On peut dire que cette poussée obstinée en Pologne fut, en réalité, un espoir perdu. Elle donna la mesure de l'échec subi par la stratégie allemande et montre clairement à quelle distance sont venues les ambitions germaniques.

Les Russes approchent de Cracovie, ils franchissent en forces suffisantes les Carpates, et ils pénètrent dans la Prusse orientale, tandis que le gros de leurs forces marche directement sur l'intervalle compris entre Breslau et Posen.

C'est parce qu'il connaît ce mouvement, maintenant irréversible, que tout Allemand se sent frissonner. Il a évidemment compris qu'il fallait, coûte que coûte, empêcher l'invasion de la Silésie.

Dès que les Russes débiteront solidement cette province, il est probable que nous verrons sa dessiner la panique allemande.

Le général von Hindenburg avait exécuté, de façon désespérée, un nouveau mouvement en avant, mais il se trouve en présence d'une situation à laquelle s'attendait les observateurs attentifs. Il avait compté, dans sa concentration, sur l'avantage que lui offraient ses chemins de fer. Il avait oublié que les Russes, sur le rapport de la marche, sont supérieurs à ses propres soldats. Trois fois, en plus de quelques semaines, les Allemands ont envahi la Russie avec des forces considérables, trois fois ils ont subi une défaite.

Il est échoué sur le Niémen, puis devant Varsovie et sur la Vistule. Ils subissent à présent un très grand revers autour de Lodz.

Le principe qui consiste à attaquer l'ennemi avec persistance est excellent, mais il ne peut arriver qu'on l'applique avec exagération. Il devient presque ridicule quand on est engagé dans une guerre contre presque la moitié du monde, comme c'est aujourd'hui le cas non l'Allemagne.

Les Russes n'hésitent pas à dire que les généraux allemands n'ont pas été à la hauteur de leur tâche. La stratégie allemande, maintenant, est si essentiellement théorique, que partout elle s'est montrée en état d'infériorité quand on l'a expérimentée pratiquement.

En somme, l'arrogance prussienne se manifeste dans tous les mouvements allemands.

Les Allemands avaient l'ordre de se distinguer... Pétrograde, 28 Novembre.

On apprend de sources militaires que les Allemands ont plus de 100.000 hommes de plus que les Russes...

Les Autrichiens ont évacué Czernowitz Amsterdam, 28 Novembre.

Une dépêche officielle de Vienne, en date du 27 novembre, annonce que les Autrichiens ont évacué Czernowitz...

Les trophées pris par les Russes seront exposés à Pétrograde Pétrograde, 28 Novembre.

L'empereur a ordonné l'organisation à Pétrograde d'une exposition des trophées pris par les troupes russes...

Un communiqué allemand Amsterdam, 28 Novembre.

Voici le communiqué allemand d'hier matin : Les navires de guerre britanniques...

En Angleterre Londres, 28 Novembre.

La Chambre des Lords s'est réunie ce matin.

À la Chambre des Communes Londres, 28 Novembre.

Dans une déclaration générale sur la situation du commerce anglais, M. Lloyd George...

La question des détroits Pétrograde, 28 Novembre.

Parlant de la question des détroits, le Novebi Vremia fait les déclarations suivantes :

La Russie ne cherche rien dans la Méditerranée, mais elle défendra de toutes ses forces...

La tribu des Senoussis se désintéresse des actes de la Turquie Londres, 28 Novembre.

Le correspondant du Times au Caire apprend que le grand chef de la puissante tribu des Senoussis...

En Allemagne Berlin est vivement impressionné par le désastre de Pologne Milan, 28 Novembre.

Un télégramme de Berlin, au Scelo, annonce que le dernier bulletin allemand...

Les socialistes et la guerre Amsterdam, 28 Novembre.

Le député socialiste Edouard Bernstein avait posé, dans la Leipziger Volks Zeitung...

L'Angletierre, c'est toujours la même guerre, notre attitude restera la même.

La Médaille militaire au général Joffre

Une proclamation du généralissime après la victoire de la Marne

Paris, 28 Novembre. Voici la belle proclamation que le généralissime...

Ordre général n° 5. Aux troupes de la sixième armée.

La sixième armée vient de soutenir, pendant cinq jours entiers, sans interruption, ni accablée, la lutte contre un adversaire nombreux...

Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur...

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le général Joffre a été nommé commandant en chef de l'armée de la Marne.

Le même jour, vers 10 h. 45, un avion « Morane »...

Le bombardement de Reims Les vandales s'acharnent sur la ville

Paris, 28 Novembre. Le communiqué d'hier annonçait que l'ennemi avait lancé...

De toutes les villes françaises qui ont souffert de l'invasion du territoire...

Un habitant enfermé dans la ville a constaté chaque jour sur son carnet des notes...

Mercredi : Une centaine d'obus. Dans la nuit du mercredi au jeudi, le bombardement a été moins violent.

Jeudi : La journée a été relativement calme, ainsi que la nuit du jeudi au vendredi.

Dimanche : Dans la matinée, le bombardement a repris avec une grande vigueur.

Les Etats-Unis protestent contre le bombardement des villes non fortifiées

Washington, 28 Novembre. M. Wilson a communiqué officiellement...

La Bravoure d'un Escadron de Dragons isolé dans les lignes allemandes

Paris, 28 Novembre. Dans la nuit du 9 au 10 septembre, un lieutenant de dragons isolé...

Le lieutenant décida l'attaque immédiate. Les deux pelotons à pied devaient approcher...

Un peloton à cheval restait en réserve à la Raprie.

Les médailles militaires au général Joffre

Paris, 28 Novembre. On nous prie d'insérer la note suivante :

La Société nationale des Médailles militaires adresse au général Joffre, avec ses félicitations...

La Guerre aérienne Un aéroplane autrichien descendu à Antivari

Cettigné, 28 Novembre. Des aéroplanes autrichiens continuent à voler de temps en temps...

Le raid des aviateurs anglais sur les ateliers des Zeppelins

Rome, 28 Novembre. Une dépêche de Berlin reçue par la Gazzetta del Popolo...

L'audace et le sang-froid de nos soldats de l'air

Sur Mer Un combat naval dans la Baltique

Plusieurs bâtiments allemands détruits par la flotte russe

Londres, 28 Novembre. Le correspondant du « Times » à Pétrograde...

On a dit qu'un certain nombre de navires étaient arrivés à Kiel...

Les navires russes, par contre, purent rentrer au port après le combat...

La catastrophe du cuirassé « Bulwark »

Londres, 28 Novembre. On a remis à demain la suite de l'enquête relative à l'explosion du cuirassé Bulwark...

Un dreadnought allemand coulé par une mine

Pétrograde, 28 Novembre. On signale qu'un dreadnought allemand, le « Wilhelm-der-Grosse »...

L'incident du croiseur américain à Smyrne

Washington, 28 Novembre. L'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople...

Les mines flottantes dans la Mer du Nord

Grimsby, 28 Novembre. Un chalutier a ramené l'équipage et le capitaine du vapeur Khartoum...

Les bâtiments de guerre dans les ports sud-américains

Washington, 28 Novembre. Les gouvernements de la République Argentine, du Chili, du Pérou...

Serbes et Autrichiens Les Autrichiens annoncent qu'ils ont fait des progrès

Amsterdam, 28 Novembre. Un télégramme officiel du théâtre de la guerre en Serbie...

L'armée autrichienne paraît démoralisée

Cettigné, 28 Novembre. L'armée monténégrine, qui a remplacé l'armée serbe...

Les Pays neutres Les frais de mobilisation en Suisse

Amsterdam, 28 Novembre. Le Telegraf apprend de Zurich que les frais de la mobilisation suisse...

La Guerre coloniale Les Allemands expulsés du Cameroun

Les étudiants de Naples manifestent contre leur professeur d'allemand

Rome, 28 Novembre. On mande de Naples à la « Stampa »...

L'Italie et la guerre Les étudiants de Naples manifestent contre leur professeur d'allemand

Rome, 28 Novembre. On mande de Naples à la « Stampa »...

Les Allemands comptent reconquérir le Luxembourg

Amsterdam, 28 Novembre. Suivant le Hamburger Fremdenblatt...

Les Peaux-Rouges et la guerre On lit dans le Times :

Les journaux canadiens publient les messages adressés avec leurs souscriptions...

Le Livre d'Or de l'Instruction Publique

Bordeaux, 28 Novembre. Le Bulletin de l'Instruction publique...

En France Au Conseil des Ministres

Bordeaux, 28 Novembre. Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil...

La guerre économique Paris, 28 Novembre.

La Société nationale de défense des intérêts français...

La mort du marquis de Visconti-Venosta

Rome, 28 Novembre. M. de Visconti-Venosta, ancien ministre des Affaires Etrangères...

L'Œuvre du Petit Drapeau Belge

Nous indiquions, dans notre dernier numéro, que le Comité franco-belge de Paris a pris l'initiative de faire vendre, au profit des Belges, un petit drapeau de leur vaillante nation, et qu'une Commission allait être constituée dans notre département. Cette réunion constitutive a eu lieu hier soir dans le cabinet de M. le préfet des Bouches-du-Rhône.

M. Schrameck le président. Nous y avons remarqué la présence de MM. Pierre, maire de Marseille, Lombard, vice-président, et le Chambro de commerce; le général Bernard; le colonel Boyer, gouverneur de Marseille; Lambrechts-Coulbault, consul général de Belgique; Havard, inspecteur d'Académie; sous-préfets de Marseille; le directeur de la Banque de France; de Larivière, trésorier-payeur général; le comte Armand; le général Strafforello et deux dames, représentant les dames de la Croix-Rouge Française; Gravier, président du Syndicat d'Initiative de Provence; Barletier, directeur du *Sémaphore*; Martin, directeur du *Petit Drapeau*; G. Bourtraux, directeur du *Petit Marseillais*; Audibert, directeur du *Radical*; Fauché, rédacteur au *Soleil du Midi*.

M. le préfet a donné connaissance à la réunion des vœux du gouvernement pour l'organisation à Marseille et dans le département de la vente sur la voie publique d'un petit drapeau belge, comme cela a été fait récemment pour le petit drapeau belge, et il a ajouté que notre département, qui a déjà donné tant de preuves de sympathie pour la noble nation belge, collaborera avec la République.

M. Lambrechts-Coulbault, consul général de Belgique, a pris ensuite la parole en ces termes :

« Je suis très heureux de voir se constituer à Marseille, et de voir exister la victoire pour le triomphe de la justice et du droit.

« Ce matin, j'ai eu l'honneur de me rendre au domicile de M. le préfet et moi avons vu d'abord, pour un plus beau rayon encore, de fait bruler d'un lustre de gloire la poitrine du vaillant chef de l'armée française, M. le général Bernard, de voir avec vous de ce suprême honneur au mérite militaire du généralissime, et de voir les chefs militaires ont remis les drapeaux de notre vaillante armée, qui a contribué jusqu'ici, au prix de si grands sacrifices, à la libération de nos compatriotes.

« Aujourd'hui, nous sommes ici réunis pour l'organisation de la vente du « Petit Drapeau Belge ». C'est une œuvre qui nous honore et nous devons nous en féliciter. Mais quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux hautes autorités du gouvernement français, qui ont bien voulu, par leur appui, assurer le succès de cette œuvre appelée à multiplier d'une si étonnante façon les bienfaits à nos malheureux compatriotes. Pour tous les ans qui passent dans le recouvrement à la victoire proclamée, nos deux symboles d'amour et d'union représentent les deux peuples de la Belgique et de la France, présentant le petit drapeau belge pour effacer l'empreinte de nos douleurs et de nos tristesses.

« Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a dix jours, et de ce jour, un exemplaire de ce petit drapeau belge, qui est le symbole de notre amour et de notre union avec la France.

« Les paroles de M. Lambrechts-Coulbault ont été applaudies, surtout le passage où il a rappelé les faits de la guerre et la haute distinction accordée au général Boyer.

« M. le préfet a remercié en quelques mots M. le consul général des paroles qu'il a prononcées et a adressé de notre pays, et a mentionné ses efforts pour l'organisation matérielle de l'œuvre en préparation.

« Il a été décidé tout d'abord de confier l'organisation des cadres à la Croix-Rouge. On a trouvé également qu'il était bon d'instituer dans chaque commune un Comité de propagande qui serait placé sous la présidence du maire, avec collaborateurs directs, instituteurs et curés.

« Enfin, une sous-Commission a été nommée, qui se composera de trois membres de la Croix-Rouge, d'un représentant de la presse, de deux députés de l'autorité militaire, de M. Havard, inspecteur d'Académie, d'un délégué de la Chambre de commerce, et de M. de Larivière, trésorier-payeur général.

« La première réunion de cette sous-Commission aura lieu mardi 1^{er} décembre.

Une Famille qui a onze Enfants sous les Drapeaux

Avignon, 28 Novembre.

Un fait extraordinaire nous est signalé.

M. Joly, propriétaire à Cadenet (Vaucluse), a 11 fils sous les drapeaux, 4 dans l'artillerie, 2 dans les zouaves, 3 dans les batteries alpines, 2 dans l'infanterie, au 58^e de ligne.

Cette famille, qui contribue si largement à la défense du pays, a actuellement six de ses enfants blessés, deux sont prisonniers et les trois autres sont encore sur le front.

Théâtres et Concerts

VARIETES-CASINO-CINEMA

En matinée, à 2 h. et à 4 h. 30, et le soir, à 8 h. 30, le directeur du merveilleux théâtre, qui comprend *l'Historique*, drama policier en 3 actes, très passionnant, *Suzanne*, pièce en 3 actes, et *Le Drame de la rue de Valenciennes*, joué par Mlle Suzanne Grandis; *La Fille du Youtour*, drame en 3 actes, et *Le Journal des Actrices de la Guerre*, et enfin *Le Drame de la rue de Valenciennes*, joué par Mlle Suzanne Grandis, dans ses films comiques, absolument hilarants. Orchestre dirigé par M. Joly.

A L'INSTRUCTION

Le Crime mystérieux de la rue de l'Evêché

Lucie Massimi fait, à son tour, des aveux

Nous avons relaté, hier, en détail, les circonstances dans lesquelles le service de la Sûreté avait réussi à dissiper entièrement le mystère qui entourait la mort tragique de l'infortunée Marie Naud, en procédant à l'arrestation des femmes Marie Saurat et Lucie Massimi, dans un appartement situé au 10, rue de l'Evêché.

Aux excellents résultats obtenus par l'activité intelligente de la brigade Meuret viennent aujourd'hui s'ajouter ceux de l'information judiciaire. En effet, M. Marcy, juge d'instruction, dans un interrogatoire serré et habile, est parvenu à arracher à l'une des auteures de ce crime, la femme Lucie Massimi, des aveux formels et complets.

Lucie Massimi, se conformant à l'attitude prise la veille par son amant et complice, le chauffeur Eugène Conio, qui, le premier, avait avoué, a dit qu'elle n'avait eu aucun intérêt pour elle à dire, à son tour, la vérité. Elle l'a dite en essayant, naturellement, de diminuer autant que possible la part prise par elle dans cet abominable assassinat en prêtant à sa co-inculpée, Marie Saurat, le rôle prépondérant.

Suivant la femme Massimi, c'est son amie Marie Saurat qui aurait eu la pensée de dévaliser la marchande belge et de l'attirer dans le bar de la rue de l'Evêché, dont elle possédait les clés et avait la garde.

Chronique Locale

Adjudication. — Le maire de Marseille donne avis que le lundi 12 décembre, 1915, à 10 heures, dans les deux salles de l'Hôtel de Ville, il sera procédé, en séance publique, selon les formes de droit, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de travaux de construction des ouvrages dépendant du service du Canal et des Eaux de la Ville, en dix lots, pendant les années 1915 et 1916. Les personnes qui désirent concourir à cette adjudication, peuvent, tous les jours, prendre connaissance des conditions de ces entreprises à l'Hôtel de Ville (Direction du Canal) de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Commerçants en vins. — Le Comité de la suppression des cadeaux de Noël et du jour de l'An a remis à M. le maire de Marseille un deuxième versement de mille francs pour la fondation de cinq nouveaux lits pour nos chers blessés militaires.

Le Comité adresse ses plus sincères remerciements aux premiers souscripteurs de cette œuvre et prie de leur adresser le dévouement de tous pour la mener à bien.

Supprimer les cadeaux de Noël et du jour de l'An et affecter leur montant au soulagement de nos chers blessés militaires, c'est défendre encore notre chère patrie avec ardeur et courage et un devoir qui s'impose à l'heure actuelle pour tous les commerçants en vins de quelque qualité nationale, syndiqués ou non-syndiqués.

Le Comité compte sur le patriotisme de tous et fait un appel général à la population marseillaise pour qu'elle se joigne à l'abnégation et au sacrifice au cri de : Vive la France d'hier, d'aujourd'hui et encore plus fort; Vive la France de demain agrandie de nos chers blessés militaires, de nos chers prisonniers et de nos chers disparus !

Le président du Comité, L. CABANE.

Syndicat de la Presse Marseillaise. — Les membres actifs sont informés que l'Assemblée générale statutaire aura lieu le dimanche 14 décembre prochain, à 9 heures du soir, au siège du syndicat, 22, rue Haxo.

Cours communaux de comptabilité. — Les élèves inscrits de comptabilité de l'année scolaire 1913-1914 sont avisés qu'ils peuvent retirer leurs prix et diplômes chez le professeur Louis Benavise, 16, rue Beaumont (allées des Capucines).

Vaccination. — Le service municipal d'hygiène vaccinale a été avisé que les jours non fériés de 2 heures et demie, 6, rue Briffaut, à l'extrémité de la rue de l'olivier.

En plus de ces séances du soir, une séance du matin aura lieu le jeudi 2 décembre de 10 heures à midi, rue Briffaut.

Mardi 12 décembre à 10 heures du matin une séance de vaccination gratuite aura lieu au Bureau de Bienfaisance, rue Caissière, 54.

Blessé au travail. — Une des ouvrières de la filature de soie sis boulevard des Vignes, rue Normand, 20, s'est livrée à ses occupations, avant-hier matin, dans l'usine. Elle était chargée de monter les fils et a été atteinte par un fil qui s'est enroulé autour de son bras gauche. La blessure présentait un réel caractère de gravité l'ouvrière a été transportée et admise à la Conception.

Renversé par une automobile. — M. Frédéric Mathieu, 49 ans, passait sur l'avenue de la République, à 10 heures, lorsqu'il a été renversé par une automobile conduite par le chauffeur Marius Meunier, au service de M. Duron.

M. Mathieu ne put éviter le lourd véhicule et fut projeté à terre. Il se releva et se dirigea vers l'hôpital des troupes anglaises sis tout proche, où il reçut les premiers soins. Mais, à cause de l'importance des lésions à la tête, qui paraissent être heureusement peu graves, après quoi, on le ramena à son domicile, 13, boulevard Saint-Naphté.

Une enquête est en cours pour établir les responsabilités de cet accident.

La chasse aux logeuses. — Depuis quelque temps, M. Hoquille, commissaire de police, chargé des mœurs, a des notions sur la classe active aux matrones qui tirent profit de la débauche des jeunes filles mineures. Une vingtaine de logeuses ont été ainsi livrées à la justice. Hier encore, trois logeuses ont été arrêtées. Ce sont : Millou Louise, 49 ans, rue de la Darse, 37; Brémont Julie, épouse Garnier, 30 ans, rue de la République, 49; Albert Alice, 32 ans, rue Pavillon, 1, ainsi que deux autres femmes de 17 ans. Les deux autres, 16 ans, trouvées dans deux des meublés où des descentes furent opérées et qui ont été écrouées sous l'inculpation de vagabondage.

Est-ce un déserteur ? — Le charrier Chomel François, âgé de 25 ans, demeurant rue de la République, n° 12, a été arrêté par la Sûreté pour avoir dérobé ses papiers à un sujet suisse. Chomel se faisait ainsi passer pour un étranger. La Sûreté étudie sa situation au point de vue militaire en attendant de le livrer au Parquet.

Exploits de cambrioleurs. — Des malfaiteurs demeurés inconnus ont pénétré à l'aide de faux papiers, dans le domicile de M. le Secrétaire, employé, 250, boulevard National. Une pilette en or, une bourse en argent et une somme de 55 francs ont disparu.

La remise de M. A. Chomel, sise chemin de la République, n° 12, a été opérée au cours de la nuit d'avant-hier à l'aide d'une pince. Un boghei valant 150 francs a été emmené.

Mort dans la rue. — Dans le courant de la nuit d'avant-hier, des gardiens de la paix en service dans la rue Bouterie se trouvant en présence du corps d'un homme couché sur le trottoir, ils le transportèrent à la permanence de la Sûreté, où ils constatèrent la mort. L'enquête a démontré que le malheureux se nommait Pierre Donat, 32 ans, et qu'il avait succombé à la mise en place de son corps. Le corps a été envoyé à Saint-Pierre.

On a arrêté. — Les déserteurs Varlet Pierre, du 2^e bataillon d'Afrique, et Rivet Vincent, du 2^e bataillon, trouvés par des gardiens de la paix dans les vieux quartiers.

Le Brigadier Laroche, de la Sûreté, arrêta aussi, l'autre nuit, dans les vieux quartiers, les nommés Henri Jean, Louis René, Arnaud Camille et Aquilino Pierre, âgés de 22 à 28 ans, tous porteurs de tatouages avec mentions sévères en Tunisie et Algérie. On les croit déserteurs des bataillons d'Afrique. Ils n'avaient ni argent, ni papier, ni domicile, mais deux d'entre eux étaient porteurs de cartes de séjour en Tunisie et Algérie. Ils furent libérés à la disposition de la Sûreté.

On a arrêté également Marie Samien. Elle soumise, Baptiste Gasco et Dinorio Di Meo pour vol et complicité de vol, ainsi que Baptiste Clivio pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le service de la Sûreté a réussi, hier, à mettre la main sur les individus ci-après, tous déserteurs des bataillons d'Afrique : 25 ans; Lejeune Jean, 23 ans; Long Pierre, 25 ans; Petit René, 22 ans; Rouet Henri, 23 ans; Gauthier Louis, 28 ans; Combe Louis, 24 ans. Tous ont été conduits à la place qui les a fait écrouer à la prison militaire.

Trouvé porteur d'un revolver chargé, le journaliste Imperato François, 22 ans, a été également arrêté et écroué.

Objet perdu. — Mme Bertrand, demeurant rue Pisancon, passait sur la Cannebière, avant-hier, lorsqu'elle laissa tomber, sans s'en rendre compte, un sac contenant des bijoux de 300 fr. et un lot de bijoux y étaient enfermés. Déclaration a été faite au commissariat de police du 1^{er} arrondissement.

LA GUERRE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi, nous avons attendu, Marie Saurat et moi, que Marie Naud soit revenue chez elle. Ce soir-là, elle était accompagnée de la femme Le Quérou. Dès que celle-ci l'eut quittée, nous sommes aussitôt rentrées chez la marchande et l'avons appelée alors qu'elle se trouvait encore dans les escaliers, se disposant à rentrer dans ses appartements. Marie Naud, qui nous connaissait, est aussitôt descendue et Marie Saurat, pour la décider à nous suivre, lui a alors déclaré qu'elle avait dans le bar de son amant, bar que celui-ci avait dû fermer ayant été appelé à Toulon par la mobilisation, diverses bouteilles de liqueur et de champagne à vendre dont elle voulait se débarrasser pour avoir quelque argent.

Entrevoyant une bonne affaire, Marie Naud nous suivit aussitôt sans méfiance. Aussitôt dans le bar et une fois la porte fermée, Marie Saurat nous a servi à boire. Tout à coup, alors que la marchande ne s'y attendait guère, Marie Saurat s'est jetée sur elle et l'a saisie à la gorge, en essayant de l'étrangler. Comme elle ne pouvait en venir à bout, je me suis contentée de l'aider en maintenant Marie Naud, pour la décider à périr et à résister longtemps avant de mourir.

« Ajoutons qu'en dépit des aveux de sa co-inculpée, Marie Saurat, elle, continue à nier, avec une obstination, sa participation au crime. Elle a simplement déclaré au magistrat instructeur qu'elle connaissait depuis plusieurs années Marie Naud, qu'elle avait eu l'occasion de la rendre service, mais qu'elle n'a jamais voulu reconnaître qu'elle était l'instigatrice et l'auteur du guet-apens dans lequel était tombée la malheureuse marchande.

« Indiquons, en outre, qu'une nouvelle perquisition a été pratiquée dans le traicte-bar de la rue de l'Evêché, perquisition au cours de laquelle il a été saisi une importante quantité d'opium. — Ch. V.

LA MARCHÉ VICTORIEUSE

Les Russes remportent un succès décisif

L'armée autrichienne culbutée

Le soir du crime, a ajouté, en substance, la femme Massimi

Nos Instituteurs au Feu

Nouvelle liste des morts et des blessés

Le personnel enseignant de nos écoles laïques donne en ce moment un admirable exemple de dévouement et de courage patriotique. Tous nos jeunes instituteurs montent aujourd'hui qu'ils étaient capables de former des caractères, puisque, tous, font vaillamment leur devoir sur la ligne de feu.

Aux listes des morts et des blessés que nous avons déjà publiées, voici d'autres noms qui viennent s'ajouter et que nous saluons avec émotion mais non sans orgueil.

TUES

Galier Emile, instituteur à Eyguènes, sergent réserviste au 203^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 septembre 1914 (né le 24 août de sa femme).

Arnoux César-Joseph-Urbain, instituteur adjoint à Marseille (le Rouet), tué à l'ennemi le 27 septembre en Lorraine (renseignements fournis par un médecin-major, compatriote de M. Arnoux).

Robert Léon-Michel, instituteur adjoint à Marseille (Saint-Henri), blessé à la main et à la cuisse, est décédé à l'hôpital de la rue de la République le 20 septembre (renseignements fournis par un instituteur de Marseille, qui a assisté aux obsèques).

Olivier Léon, instituteur adjoint à La Clot, tué à l'ennemi le 15 septembre, puis transféré à l'hôpital de Bar-le-Duc, où il est décédé le 29 septembre (renseignements fournis par le frère de M. Olivier, directeur d'école à Marseille).

Briouge Auguste, instituteur adjoint à Berre, sous-lieutenant au 31^e d'infanterie, blessé au combat d'Haye (Lorraine), mort des suites de ses blessures.

BLESSES

Vassus Georges, maître auxiliaire délégué à l'école primaire supérieure d'Arles, sous-lieutenant au 5^e régiment d'infanterie, blessé en Alsace dès le début de la guerre, serait actuellement prisonnier dans un hôpital de Francfort-sur-Main, aurait eu les deux cuisses traversées par une balle (renseignements donnés par la Croix-Rouge de Genève).

Coulon Siméon, instituteur adjoint à Martigues, capitaine fourrier, blessé à la jambe traversée au-dessous du genou au combat de Colcourt (Lorraine), le 14 août, actuellement en traitement à l'hôpital de Saines.

Bibal Paul, instituteur adjoint à Marseille, sergent au 27^e chasseurs alpins, blessé à la jambe, à l'épaule droite et à la hanche, actuellement à l'hôpital du collège de Bayeux (renseignements fournis par l'intéressé).

Monte Vincent, instituteur à Saint-Chamas, blessé, soigné à l'hôpital de Pézenas (Hérault).

Pomier Gaston, instituteur à Châteauneuf, capitaine au 112^e de ligne, blessé, en traitement à l'hôpital d'Hyères.

Dourgnon Edmond, instituteur adjoint à Marseille, blessé à la bataille de la Marne, le 10 septembre, a eu le bras droit traversé par une balle. Après 3 semaines de séjour à l'hôpital de Vichy, a rejoint le dépôt de son régiment à Toul.

Bourrelly François, instituteur adjoint à Marseille, blessé le 1^{er} septembre au bras droit, a été soigné à l'hôpital d'Agén. Est actuellement à peu près guéri.

Dast Lucien, instituteur adjoint à Marseille, soldat au 29^e colonie, blessure à l'oreille, en voie de guérison, a dû rejoindre son régiment.

Dominici Jean, instituteur adjoint à Gardanne, capitaine au 112^e de ligne, blessure aux deux jambes, soigné à l'hôpital de Chartres.

Thibaud Octave, instituteur à Corailon, sergent au 24^e de ligne, blessé soigné à l'hôpital de Saint-Gaudens.

Féraud Charles, instituteur à Martigues, (Saint-Pierre), blessé, luxation de l'os iliaque, est en voie de guérison, actuellement dans sa famille, à Martigues.

Chaussegros Théophile, instituteur à Marseilles, blessé, est en voie de guérison.

Arnoux Maurice, instituteur à Marseille, sous-lieutenant au 24^e de ligne, blessé, soigné à l'hôpital suburbain de Montpellier.

Mouris Ferdinand, instituteur à Ennes, blessé par un éclat d'obus à la jambe droite, en traitement à Clermont-Ferrand.

Briouge Frédéric, instituteur adjoint à La Clot, sergent au 31^e de ligne, blessé à la jambe, à la bataille de Dieuze, 20 août, est prisonnier au camp de Hammelburg (Bavière).

Grangier Charles, instituteur adjoint à Marseille-Joliette, sergent au 22^e colonial, blessé à la tête, actuellement à l'hôpital de Nevers.

Agnes Marius, instituteur à Marseille, Valon-de-l'Ornel, capitaine au 112^e de ligne, blessé, cuisse traversée par une balle, 20 août et reparti pour Toulon.

Arnoux Elie, instituteur adjoint à Aix, rue Saint-Hippolyte, blessé à la bataille de Montfaucon, atteint d'une balle à la poitrine, actuellement à l'hôpital auxiliaire de Marseille, rue Lessor, 5.

Dalmès Albert, instituteur adjoint, blessé par une balle shrapnell à la hanche, est en convalescence à Marseille.

Grimard Paul, instituteur adjoint à Marseille-Saint-Marcel, blessé, est en traitement à l'hôpital auxiliaire de Vichy.

Crossard Victor, instituteur adjoint à Arles, rue d'Alibert, sous-lieutenant au 25^e de réserve, blessé par un éclat d'obus au mollet gauche le 22 septembre au combat des Eparges. Saint-André, côtes de la Meuse, actuellement en traitement à l'hôpital auxiliaire du Lycée de garçons, Marseille.

Molla Xavier-Victor, instituteur adjoint à Port-de-Bouc, a été blessé, est reparti sur le front.

Renoux Alexandre, instituteur adjoint à Allauch (Plan-de-Cuques), blessé à Dieuze, est prisonnier.

Spinelli Jules, instituteur adjoint à Aubagne, sergent réserviste au 34^e d'infanterie, a perdu subitement la vue par suite de l'ébranlement nerveux causé par la détonation d'un coup de canon. Actuellement en traitement à l'hôpital auxiliaire du boulevard Gustave-Desplaces, à Marseille (est en bonne voie de guérison).

Salducci Jean, instituteur adjoint à Mallemaut, blessé à Dieuze, le 19 août, par une balle qui lui a traversé la poitrine.

Trappet Edmond, instituteur stagiaire à Istres, blessé à la jambe droite près de Varennes, le 27 septembre, actuellement en traitement à l'hôpital temporaire de Sainte-Maxime (Var).

Pastoret J.-B., instituteur adjoint à Fuveau, blessé et fait prisonnier en Lorraine.

Truchet Pierre, instituteur suppléant à Marseille, blessé au combat de Dieuze le 20 août, a perdu complètement l'œil droit. Actuellement prisonnier à Suintzart.

Lazat Léonard, instituteur adjoint à Trets, blessé dans la Meuse à la main droite le 14 septembre. Actuellement en traitement à l'hôpital d'Auch.

Moutte Constant, instituteur adjoint à Marseille, capitaine fourrier, blessé le 7 septembre près de Sampigny (Meuse), a reçu des éclats de shrapnell à l'épaule gauche, au cou et à la cuisse. Hospitalisé à Montpellier; est en bon état de guérison.

Notz Fernand, instituteur adjoint à Lambesc, blessé le 9 septembre aux environs de Bar-le-Duc par une balle qui lui a traversé la poitrine.

Spinelli Marius, instituteur adjoint à Bonsecours, blessé le 20 septembre à Bettincourt, près de Montfaucon, d'une balle à l'épaule et d'une balle dans la région lombaire (cinq éclats, poumon perforé). Actuellement en traitement à Marseille.

Chabrand Marius-Adrien, instituteur adjoint à Arles, blessé à la cuisse dans l'Oise, le 20 septembre, est prisonnier en Saxe (Lautz-Sangerhausen).

Briouge Auguste, instituteur adjoint à Berre, sous-lieutenant au 31^e d'infanterie, blessé au combat d'Haye le 7 septembre, en Lorraine, mort des suites de ses blessures.

Armand Vincent, instituteur à Saint-Etienne-Gros, blessé, soigné à l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon.

Jouran Xavier, instituteur à Mollèges, blessé à Mons-sur-Meurthe, le 2 août 1914, cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite, sous-lieutenant de réserve au 273^e d'infanterie.

Briouge Auguste, instituteur à Arles, blessé d'une balle au talon droit, rétabli. A rejoint son dépôt à Satonay.

Bastianaggi, instituteur à Port-Saint-Louis-du-Rhône, tué comme simple soldat, a été promu adjudant. En convalescence jusqu'au 10 octobre, 2 blessures.

Catani, instituteur à Port-Saint-Louis-du-Rhône, blessé, actuellement en convalescence à Saint-Louis, Marseille.

Derbeyr Marius, instituteur suppléant à Arles, blessé, actuellement, au poignet droit, prisonnier à Hammelburg (Bavière).

Fabre Maximin, instituteur adjoint au Rouet (Marseille), blessé le 7 septembre d'un éclat d'obus à la jambe droite. Actuellement à l'hôpital de Clermont-Ferrand.

Gimond Paul, instituteur à Marseille (St-Marcel), sergent réserviste au 312^e de ligne, blessé d'une balle dans le mollet le 10 septembre à Lorraine (Meuse). Actuellement en traitement à l'hôpital de Vichy.

Grisoni Pietro, employé départemental à l'Inspection académique de Marseille, blessé à Dieuze, le 20 août, d'un éclat d'obus à

la main, a été en traitement à l'hôpital de Pau.

Laval Auguste, instituteur à Sènas, capitaine, blessé à la cuisse d'un éclat d'obus et d'une balle sous le bras droit, le 22 août, à Neuchâteau. Actuellement prisonnier à Berlin.

Maffre Jean, instituteur à Port-Saint-Louis-du-Rhône, blessé le 2 octobre au pied droit. Actuellement à l'hôpital de Libourne.

Paul J.-B., instituteur adjoint à Aubagne, blessé au bras le 29 octobre à Montfaucon. Actuellement en traitement à l'hôpital, 75, boulevard Longchamp, Marseille.

Penot Louis, instituteur à Marseille, blessé le 23 septembre à la bataille de l'Aisne (région de Soissons) d'un éclat d'obus au cou droit. Actuellement à l'hôpital du Lycée de Loriet, sous-lieutenant de réserve.

Raynaud Y., instituteur à Arles, blessé à l'ambly et à la main. En convalescence à Arles.

Sauze, instituteur à Tarascon, blessé à la main gauche, soigné à Bourg-d'Oisans (Isère).

Vignati Henri, instituteur à Caplans (Aude), blessé au combat de Dieuze, 20 août. Actuellement prisonnier en Bavière.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité de secours place Notre-Dame-du-Mont et de la Plaine Saint-Michel réunis. Ce soir, à 6 h, grand rassemblement général au siège, bar Michaz, 25, place Notre-Dame-du-Mont. Les généreux donateurs qui ont bien voulu apporter leur obole et l'aider à venir en aide aux familles nécessiteuses, sont priés de se rendre à l'heure indiquée. Les dames et demoiselles qui prêtent leur concours à l'œuvre sont instamment priées d'apporter, Ordre du jour, un compte rendu financier, moral.

Le président, Amphoux le secrétaire, Coing. Comité d'initiative. L'Assemblée générale hebdomadaire aura lieu ce soir, à 6 heures, au siège, 5 heures soir, salle 4, Bourse du Travail. La présence de tous est indispensable.

Le régime des Douanes

PROHIBITIONS DE SORTIE

AUTORISATIONS SPECIALES

Afin de hâter l'instruction des demandes d'exceptions aux prohibitions de sortie de France et la notification aux services intéressés du pays de destination, il est réglé que les exportateurs n'auront plus, à l'avenir, à adresser à l'administration de la guerre des demandes d'expédition pour les marchandises destinées à l'étranger et dont la sortie est, en principe, interdite.

Celles-ci seront établies par la direction générale des douanes, qui informera en même temps les autorités compétentes du pays de destination à effectuer, le 4^e bureau de l'état-major de l'armée, lequel adressera aux exportateurs le bon de transport revêtu de l'autorisation de sortie.

Les intéressés n'auront, par suite, qu'à adresser aux exportateurs le bon de transport revêtu de l'autorisation de sortie.

Les intéressés n'ont qu'à adresser, qu'ils adressent directement au ministère des Finances (direction générale des douanes), leurs demandes, qui devront indiquer, indépendamment de la nature des marchandises, le nom de l'exportateur, celui du destinataire, au bureau-frontière, ou au port d'embarquement, la nature et l'espèce de la marchandise, le poids ou la mesure des marchandises, et le point de sortie de France.

Il est rappelé aux exportateurs que la sortie de France est libre, sauf pour les marchandises limitativement énumérées dans les décrets de prohibition, les marchandises considérées comme contrebande de guerre ne sont pas nécessairement prohibées à l'exportation; des confusions se produisent souvent à cet égard qui est de l'intérêt de tous d'éclaircir.

Enfin, il n'y a plus lieu de saisir l'administration de demandes spéciales pour l'exportation de produits français, en Tunisie et aux colonies françaises, sans en ce qui concerne les armes de guerre, les bois de fusils, le caoutchouc et balata, bruts ou retournés en masse, les capsules neutres, les seringues, les chutes, ferrailles et débris de vieux ouvrages de fonte et d'acier, la dynamite et explosifs similaires; les effets d'habillement, de campement, d'équipement et de harnachement militaires, les balles et débris de vieux ouvrages de cuivre, d'étain, de zinc purs ou alliés; le plomb, les poudres et explosifs assimilés, cotonnades, cotonnets, nitro-glycérine, fulmi-coton, etc.; les projectiles et autres munitions de guerre, le salpêtre et le soufre.

FOURAGERES POUR LA TUNISIE

La Chambre de Commerce de Marseille a l'honneur de porter à la connaissance de ses ressortissants que le gouvernement vient sur sa demande d'autoriser l'exportation en Tunisie des sons et farines fourragères, à condition que le transport ait lieu sous le lien d'un acquit à caution garantissant l'arrivée de la marchandise à destination.

Quant aux envois pour l'Algérie, le département de l'Agriculture estime qu'il n'est pas possible d'en autoriser la sortie.

A propos des Ecoles

La Fédération des sociétés d'instruction laïque de la ville de Marseille, justement émue de la situation anormale créée aux élèves des écoles primaires et à ceux fréquentant certains cours de écoles pratiques et d'industrie de notre ville, vient d'adresser à M. le ministre de l'Instruction Publique et à M. le préfet la requête suivante :

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique, En l'état de guerre actuelle, les soutiens naturels des familles laborieuses se trouvent sous les drapeaux, de nombreuses mères de famille se voient obligées de travailler pour le travail quelconque leur permettant d'augmenter la modeste allocation de leur famille. Monsieur le Ministre, de ce fait, il leur est matériellement impossible de surveiller leurs enfants.

En présence du danger moral et matériel que risquent ces enfants abandonnés à leurs instincts pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

1. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

2. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

3. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

4. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

5. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

6. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

7. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

8. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

9. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

10. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

11. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

12. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

13. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

14. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

15. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

16. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

17. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

18. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

19. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

20. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

21. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

22. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

23. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

24. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

25. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

26. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

27. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

28. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

29. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

30. Que soient transformés en ambulances ou autres les pensionnats, collèges et écoles libres qui, pendant ces longues journées, la Fédération des Sociétés d'Instruction Laïque de la Ville de Marseille a émis, dans sa dernière séance les vœux suivants :

CONTRIBUTION MOBILITE

Le maire d'Aix a l'honneur d'informer les chefs de famille ayant sous leur toit plusieurs enfants de moins de seize ans ou des ascendants à leur charge, que les déclarations à faire pour obtenir la déduction sur la contribution mobilière volée en leur faveur par le Conseil municipal, seront reçues à la Mairie (bureau du Cadastre et des Contributions) du lundi 20 novembre au mardi 15 décembre inclus. Les déclarants sont priés d'apporter leur livret de famille.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille

RESULTAT DES CONCOURS DE FIN D'ANNEE DE 1913-1914

Médecine (doctorat). — 1^{er} année, 2^e prix : M. Henry Jean-Robert. — Mentions honorables : MM. Salveti Philippe-Louis-Paul; Carrière Emile-Alexis-Henri-Aurélien; 2^e année, 1^{er} prix : M. Gaston Marcel-Charles-Henri-Noël; 2^e prix : MM. Cottalova Nicolas-Thérèse-Jean; Cailloil Antoine-Marie-Gabriel. — 3^e année, 1^{er} prix : M. Giraud Paul-Michel. — Mentions honorables : MM. Novella Albert-André-Henri; Blachas Louis-Marius-Paul-Gaston.

Sages-femmes. — 1^{re} année, 2^e prix : Mme Bernard, née Monges, Marie-Antoinette-Henriette. — Mentions honorables : Mmes Bouvris Adèle-Marie; Delbour Alice-Rose. — 2^e année, 1^{er} prix : Mme Chapoy; née Croc Léonie-Marie. — Mentions honorables : Mmes Liccioni, née Escourrou Marguerite-Honorine; Simonnet Juliette-Berthe.

Pharmacie. — 1^{re} année, 2^e prix : MM. Blanchet Gustave-André-Louis; Manzi Jean-Antoine. — En raison des circonstances actuelles, l'Ecole de Médecine ne fera pas de séance solennelle de distribution des prix. MM. les jurés pourront retirer leurs diplômes au secrétariat de l'Ecole.

Bourse de Bordeaux du 28 Novembre

3 1/2 % 70 50 et 74 3/4 % 1914, amortissable, 82. — Etat 4 %, 440. — Maroc 4 %, 1914, 428. — Congo, 55. — Egypte 5 %, 1913, 425. — Egypte unifiée, 80 50. — Extérieure, coup. de 400, 80 50. — Japon 4 %, 1906, 87 50 et 88 1/2. — Japon 5 %, 1907, 87 50. — Japon 5 %, 1908, 87 50. — Japon 5 %, 1909, 87 50. — Japon 5 %, 1910, 87 50. — Japon 5 %, 1911, 87 50. — Japon 5 %, 1912, 87 50. — Japon 5 %, 1913, 87 50. — Japon 5 %, 1914, 87 50. — Japon 5 %, 1915, 87 50. — Japon 5 %, 1916, 87 50. — Japon 5 %, 1917, 87 50. — Japon 5 %, 1918, 87 50. — Japon 5 %, 1919, 87 50. — Japon 5 %, 1920, 87 50. — Japon 5 %, 1921, 87 50. — Japon 5 %, 1922, 87 50. — Japon 5 %, 1923, 87 50. — Japon 5 %, 1924, 87 50. — Japon 5 %, 1925, 87 50. — Japon 5 %, 1926, 87 50. — Japon 5 %, 1927, 87 50. — Japon 5 %, 1928, 87 50. — Japon 5 %, 1929, 87 50. — Japon 5 %, 1930, 87 50. — Japon 5 %, 1931, 87 50. — Japon 5 %, 1932, 87 50. — Japon 5 %, 1933, 87 50. — Japon 5 %, 1934, 87 50. — Japon 5 %, 1935, 87 50. — Japon 5 %, 1936, 87 50. — Japon 5 %, 1937, 87 50. — Japon 5 %, 1938, 87 50. — Japon 5 %, 1939, 87 50. — Japon 5 %, 1940, 87 50. — Japon 5 %, 1941, 87 50. — Japon 5 %, 1942, 87 50. — Japon 5 %, 1943, 87 50. — Japon 5 %, 1944, 87 50. — Japon 5 %, 1945, 87 50. — Japon 5 %, 1946, 87 50. — Japon 5 %, 1947, 87 50. — Japon 5 %, 1948, 87 50. — Japon 5 %, 1949, 87 50. — Japon 5 %, 1950, 87 50. — Japon 5 %, 1951, 87 50. — Japon 5 %, 1952, 87 50. — Japon 5 %, 1953, 87 50. — Japon 5 %, 1954, 87 50. — Japon 5 %, 1955, 87 50. — Japon 5 %, 1956, 87 50. — Japon 5 %, 1957, 87 50. — Japon 5 %, 1958, 87 50. — Japon 5 %, 1959, 87 50. — Japon 5 %, 1960, 87 50. — Japon 5 %, 1961, 87 50. — Japon 5 %, 1962, 87 50. — Japon 5 %, 1963, 87 50. — Japon 5 %, 1964, 87 50. — Japon 5 %, 1965, 87 50. — Japon 5 %, 1966, 87 50. — Japon 5 %, 1967, 87 50. — Japon 5 %, 1968, 87 50. — Japon 5 %, 1969, 87 50. — Japon 5 %, 1970, 87 50. — Japon 5 %, 1971, 87 50. — Japon 5 %, 1972, 87 50. — Japon 5 %, 1973, 87 50. — Japon 5 %, 1974, 87 50. — Japon 5 %, 1975, 87 50. — Japon 5 %, 1976, 87 50. — Japon 5 %, 1977, 87 50. — Japon 5 %, 1978, 87 50. — Japon 5 %, 1979, 87 50. — Japon 5 %, 1980, 87 50. — Japon 5 %, 1981, 87 50. — Japon 5 %, 1982, 87 50. — Japon 5 %, 1983, 87 50. — Japon 5 %, 1984, 87 50. — Japon 5 %, 1985, 87 50. — Japon 5 %, 1986, 87 50. — Japon 5 %, 1987, 87 50. — Japon 5 %, 1988, 87 50. — Japon 5 %, 1989, 87 50. — Japon 5 %, 1990, 87 50. — Japon 5 %, 1991, 87 50. — Japon 5 %, 1992, 87 50. — Japon 5 %, 1993, 87 50. — Japon 5 %, 1994, 87 50. — Japon 5 %, 1995, 87 50. — Japon 5 %, 1996, 87 50. — Japon 5 %, 1997, 87 50. — Japon 5 %, 1998, 87 50. — Japon 5 %, 1999, 87 50. — Japon 5 %, 2000, 87 50. — Japon 5 %, 2001, 87 50. — Japon 5 %, 2002, 87 50. — Japon 5 %, 2003, 87 50. — Japon 5 %, 2004, 87 50. — Japon 5 %, 2005, 87 50. — Japon 5 %, 2006, 87 50. — Japon 5 %, 2007, 87